

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 48 (1975)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour Coopératives suisses de construction et d'habitation, Bâle : assemblée générale ordinaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée générale ordinaire

15

Les membres sont invités à participer à la 18e assemblée générale ordinaire, samedi 14 juin 1975, à 14 h., au Kursaal de Davos (GR).

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la 17e assemblée générale du 18 juin 1974 à Berne.
2. Rapport de gestion de l'année 1974.
3. Comptes annuels et bilan au 31 décembre 1974.
Rapport des vérificateurs des comptes.
Votation pour donner décharge au comité.
4. Elections.
5. Propositions individuelles.
6. Divers.

Les membres ayant des propositions à présenter à l'assemblée générale sont priés de les faire parvenir jusqu'au 17 mai 1975 au président: M. E. Matter, directeur, Coopérative de consommation des deux Bâles, case postale, 4002 Bâle.

L'assemblée générale aura lieu comme d'habitude dans le cadre de l'assemblée des délégués de l'Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL).

Le comité espère pouvoir compter sur une nombreuse participation.

Extrait du 17e rapport de gestion, exercice 1974

Les cautionnements en cours au 31 décembre 1974 atteignent un montant de 18 050 514 fr., tandis que les cautionnements accordés, mais pas encore effectués, s'élèvent à 8 707 000 fr. Nous n'avons subi aucune perte.

Les comptes de l'exercice se présentent comme suit:

Pertes et profits

	Charges	Produits
	Fr.	Fr.
Indemnités et séances du comité	6 040.60	
Impôts et contributions	24 638.65	
Frais généraux	2 527.25	
Cotisations AVS	119.25	
Solde reporté de l'exercice précédent		282.60
Intérêts actifs		152 328.45
Primes de cautionnement		62 210.10
Finances d'inscription et d'examen		2 280.—
Solde = Bénéfice à disposition	183 775.40	
	<u>217 101.15</u>	<u>217 101.15</u>

Bilan au 31 décembre 1974 avant la répartition du bénéfice

	Actif	Passif
	Fr.	Fr.
Banques	51 004.45	
Titres	3 275 000.—	
Impôt anticipé	39 769.95	
Mobilier	1.—	
Capital en parts sociales		2 581 000.—
Réserve du croire		597 000.—
Passif transitoire		4 000.—
Pertes et profits		
Report 1973	282.60	
Bénéfice 1974	183 492.80	183 775.40
	<u>3 365 775.40</u>	<u>3 365 775.40</u>

Propositions du comité à l'assemblée générale au sujet de la répartition du bénéfice de 183 775 fr. 40:

	Fr.
Intérêts aux parts sociales 4 % s/2 581 000 fr.	102 133.30
Attribution à la réserve du croire	81 500.—
Report à pertes et profits c/nouveau	142.10
	<u>183 775.40</u>

Bâle, Zurich et Neuchâtel, le 31 décembre 1974.

Le président:
E. Matter.

Le gérant:
H. Bänninger.

Trad. R. Gerber.